



Perfectionnement
en construction

500
FORMATIONS
GRATUITES

BILAN DES ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT

EXERCICE ANNUEL 2021-2022

**FIERS &
COMPÉTENTS**

Bien que le masculin soit utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent aussi bien les hommes que les femmes.

Table des matières

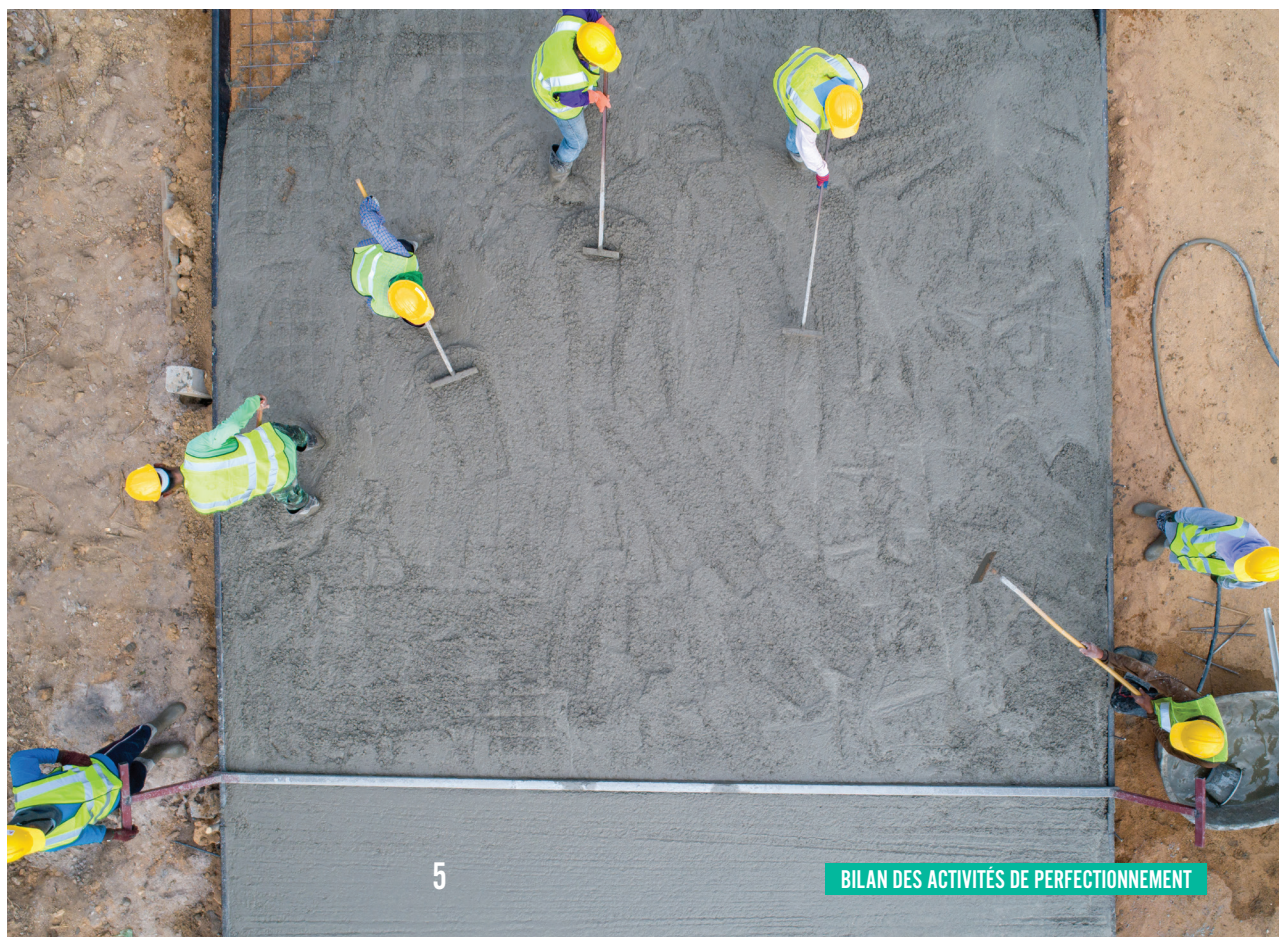
Sommaire	6
1. Introduction	7
2. Estimation des besoins et planification de l'offre de perfectionnement	8
3. Réalisation de l'offre de perfectionnement	9
État de réalisation des activités	9
Impact de l'annulation de groupes sur les inscriptions	10
Réalisation des activités par métier ou titre occupationnel	11
Portrait des activités réalisées	13
Types d'activités	13
Durée des activités	14
Activités de formation en ligne	14
Activités de formation en lien avec le développement durable	14
Activité de formation <i>Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail</i>	15
4. Portrait de la clientèle participante	16
Caractéristiques de la participation	16
Types de perfectionnement	16
Participation selon le statut	17
Participation selon la catégorie d'activité	18
Participation selon le métier ou le titre occupationnel	18
Clientèle en obligation de formation	20
Participation selon la région de formation	22
Résultats de la participation	23
Caractéristiques des personnes différentes	24
Participations multiples	24
Taux de participation de la population admissible	25
Caractéristiques démographiques	26
Le sexe et la langue de correspondance	27
Le groupe d'âge	27
Le secteur de travail	28
5. Participation aux activités du Service de formation aux entreprises	29
6. Participation aux activités des associations patronales	31
7. Satisfaction de la clientèle et impact du perfectionnement	33
Satisfaction de la clientèle	33
Indicateur d'amélioration des compétences	35
8. Conclusion	36

Liste des tableaux

TABLEAU 1	Principaux indicateurs de l'exercice 2021-2022	6
TABLEAU 2	Nombre d'activités selon l'état de réalisation en 2020-2021 et en 2021-2022	9
TABLEAU 3	Nombre d'inscriptions impliquées selon la raison d'annulation	11
TABLEAU 4	Nombre d'activités selon l'état de réalisation pour les métiers et les titres occupationnels	12
TABLEAU 5	Nombre d'activités réalisées et nombre de participants par type d'activité en 2020-2021 et en 2021-2022	13
TABLEAU 6	Nombre d'activités réalisées et de participants selon la durée des activités	14
TABLEAU 7	Nombre de participants par type de perfectionnement selon le statut	17
TABLEAU 8	Nombre d'activités et de participants selon la catégorie d'activités réalisées en 2020-2021 et en 2021-2022	18
TABLEAU 9	Nombre de participants par type de perfectionnement selon le métier ou le titre occupationnel prioritaire	19
TABLEAU 10	Taux de participation des personnes tenues de se perfectionner selon le métier ou titre occupationnel prioritaire	20
TABLEAU 11	Nombre de participants par région de domicile selon le lieu de formation	21
TABLEAU 12	Nombre de participants par type de perfectionnement selon la région de formation	22
TABLEAU 13	Nombre de participants par type de perfectionnement selon le résultat de la participation	23
TABLEAU 14	Nombre de personnes différentes par statut selon le nombre d'activités de perfectionnement suivies	24
TABLEAU 15	Nombre de personnes différentes selon le nombre d'activités suivies par métier ou titre occupationnel, et taux de participation de la main-d'œuvre admissible	26
TABLEAU 16	Nombre de personnes différentes selon le sexe et la langue de correspondance	27
TABLEAU 17	Nombre de personnes différentes selon le sexe et le groupe d'âge, et taux de participation de la main-d'œuvre admissible	28
TABLEAU 18	Nombre de personnes différentes selon le secteur prioritaire de travail, et taux de participation de la main-d'œuvre admissible	28
TABLEAU 19	Nombre d'activités réalisées et de participants selon la catégorie d'activité du Service de formation aux entreprises en 2020-2021 et en 2021-2022	29
TABLEAU 20	Nombre de participants aux activités de perfectionnement du Service de formation aux entreprises selon le métier ou le titre occupationnel	30
TABLEAU 21	Nombre d'activités de l'offre des associations patronales selon l'état de réalisation en 2020-2021 et en 2021-2022	31
TABLEAU 22	Nombre d'activités réalisées de l'offre des associations patronales et nombre de participants par fournisseur admissible en 2020-2021 et en 2021-2022	32
TABLEAU 23	Nombre d'activités et nombre de participants aux activités de l'offre des associations patronales par métier ou titre occupationnel	32
TABLEAU 24	Niveau d'accord moyen par élément évalué	34
TABLEAU 25	Évaluation du niveau de compétence avant et après l'activité de perfectionnement	35

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1	Nombre d'inscriptions reçues et annulées, et part des inscriptions annulées de 2009-2010 à 2021-2022	10
GRAPHIQUE 2	Nombre de participants pour l'activité Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail de 2014-2015 à 2021-2022	15
GRAPHIQUE 3	Nombre de participants selon le type de perfectionnement de 2006-2007 à 2021-2022	16
GRAPHIQUE 4	Évolution de la répartition des participants selon le statut de 2005-2006 à 2021-2022	17
GRAPHIQUE 5	Évolution des participants en obligation de formation selon le statut de 2001-2002 à 2021-2022	20
GRAPHIQUE 6	Évolution du nombre de personnes différentes et de la participation totale de 2005-2006 à 2021-2022	24
GRAPHIQUE 7	Taux de participation de la main-d'œuvre admissible selon le statut en 2020-2021 et en 2021-2022	25





L'exercice annuel 2021-2022 s'est achevé avec une participation en hausse de 4 %, pour atteindre 19 849 participants. L'exercice a permis la réalisation de 72 % des activités prévues dans l'offre de perfectionnement, alors qu'à l'exercice précédent, 66 % des activités offertes avaient été réalisées.

TABLEAU 1 – Principaux indicateurs de l'exercice 2021-2022

Indicateur	Nombre	Variation annuelle
Inscriptions reçues	59 720	-2%
Inscriptions annulées	3 732	-44%
Part des inscriptions annulées	6%	-43%
Participants :		
<i>en perfectionnement volontaire</i>	19 849	+4%
<i>en perfectionnement obligatoire</i>	9 525	+10%
	10 324	0%
Personnes différentes	16 375	+8%

Les principaux constats :

La clientèle en perfectionnement volontaire enregistre une hausse de 10%, mais les 9 525 participants demeurent à un niveau inférieur à la moyenne de 16 000 participants d'avant la pandémie ;

La participation en perfectionnement obligatoire se stabilise, avec 10 324 participants ;

Le nombre de personnes différentes qui ont suivi une ou plusieurs activités s'élève à 16 375 (+8%). C'est donc 10% de la population admissible au Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) qui a participé à au moins 1 activité de perfectionnement ;

Le manque de formateurs se démarque encore cette année comme cause d'annulation ayant eu le plus d'effets négatifs sur la clientèle. En effet, 1 516 inscriptions ont été annulées pour cette raison. Au total, l'annulation de groupes a affecté 3 732 inscriptions, une baisse considérable de 44 % comparativement à l'exercice précédent, soit 6,2 % de toutes les inscriptions reçues, ce taux se situant dans la moyenne d'avant la pandémie.

Introduction

Le *Bilan des activités de perfectionnement* pour l'exercice annuel 2021-2022 couvre les activités en lien avec les besoins estimés par le Comité sur la formation professionnelle de l'industrie de la construction (CFPIC) et celles qui ont répondu aux besoins exprimés par les entreprises, de même que les activités composant l'offre des associations patronales.

Les *Règles générales d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction* permettent dorénavant d'intégrer celles-ci au *Répertoire des activités de perfectionnement*. Cependant, le Bilan n'inclut pas les activités de formation à remboursement différé, soit les activités en lien direct avec le métier qui ne sont pas prévues dans l'offre de formation mais que la Commission de la construction du Québec (CCQ) peut autoriser *a posteriori* comme activité admissible. Les renseignements concernant ces activités sont transmis au CFPIC en cours d'année, dans le cadre de ses rencontres ordinaires.

Le *Bilan* couvre la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, période représentant l'exercice

opérationnel de la Direction de la formation professionnelle (DFP) de la CCQ. La réalisation des activités de perfectionnement repose principalement sur la participation financière du FFSIC. Cependant, le ministère de l'Éducation (MEQ) assure le financement d'un programme de formation offert en entier et à temps plein.

Le présent bilan dévoile les résultats détaillés de la réalisation des activités de perfectionnement et un portrait de la clientèle participante selon différentes caractéristiques.



Estimation des besoins et planification de l'offre de perfectionnement

L'exercice 2021-2022 a commencé en novembre 2019, avec l'adoption, par le CFPIC, des orientations proposées aux sous-comités professionnels (SCP) et aux sous-comités régionaux (SCR) pour l'exercice d'estimation des besoins de perfectionnement.

Les SCP ont ensuite été consultés à l'hiver 2020 pour établir les besoins qualitatifs de formation. Pour soutenir les SCP dans cet exercice, la DFP a déposé un état de situation pour chacun des devis en vigueur, et ce, pour chacun des métiers et des titres occupationnels. Les activités retenues par les SCP ont ensuite été présentées aux SCR, qui se sont rencontrés en septembre 2020 pour déterminer les besoins de leur région. Une proposition propre à chacune des régions a été déposée par la DFP. Les estimations régionales ont été réalisées en fonction des orientations du CFPIC, des perspectives économiques incluant les chantiers annoncés et de différentes réalités régionales.

Les besoins estimés par les SCP et SCR ainsi que l'estimation du nombre de personnes apprenties et occupations en obligation de formation ont été adoptés par le CFPIC en novembre 2020. Le CFPIC retenait alors une première estimation de 33 076 besoins en perfectionnement volontaire. À ce nombre s'ajoutent les besoins de formation pour les personnes non diplômées en obligation de formation en vertu de l'article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence*. Selon les prévisions de la Direction des analyses stratégiques et de la diversité de la CCQ, 4 490 apprentis et 5 719 occupations étaient susceptibles de se perfectionner, au cours de

l'exercice. À ce moment, ce sont donc 43 285 besoins de perfectionnement qui étaient estimés au total.

Toutefois, l'ampleur du processus de détermination de l'offre de perfectionnement fait en sorte que certains remaniements, réévaluations et mises à jour sont nécessaires entre le moment de l'estimation des besoins et la publication de l'offre. De ce fait, l'offre de perfectionnement est complétée au début de l'exercice annuel en évaluant les besoins retenus par le CFPIC, l'historique de chacune des activités, la disponibilité des fournisseurs de services, etc.

À cette offre s'ajoutent l'activité *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*, obligatoire pour tous les nouveaux détenteurs de certificat de compétence occupation, ainsi que les activités des associations patronales. L'offre est alors diffusée via le Répertoire des activités de perfectionnement, en format papier et en ligne sur le site Web de la CCQ.

Les objectifs de réalisation des activités visent à répondre aux besoins réels exprimés par les inscriptions aux activités de l'offre publiée et aux besoins exprimés par les entreprises en cours d'exercice ainsi qu'aux besoins supplémentaires générés par une demande ponctuelle non planifiée.

3

Réalisation de l'offre de perfectionnement

Au cours de l'exercice 2021-2022, un total de 735 activités de perfectionnement ont été offertes à la clientèle, comparativement à 660 activités lors du précédent exercice. L'état de réalisation s'est sensiblement amélioré, avec la réalisation de 72 % des activités offertes. À noter que l'ajout des activités des associations patronales explique principalement la croissance du nombre d'activités offertes.

ÉTAT DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS

Finalement, 532 activités de perfectionnement différentes ont été réalisées (tableau 2) en 2021-2022, sur les 735 activités offertes. L'exercice s'est donc terminé avec la réalisation de 72 % des activités de l'offre de perfectionnement, alors qu'à l'exercice précédent, 66 % des activités offertes s'étaient réalisées. Par ailleurs, plus d'activités ont été réalisées sans aucune annulation de groupes que l'an dernier, soit 312 activités comparativement à 234.

TABLEAU 2 – Nombre d'activités selon l'état de réalisation en 2020-2021 et en 2021-2022

ÉTAT DE RÉALISATION	2020-2021		2021-2022	
	Nombre d'activités	Répartition	Nombre d'activités	Répartition
Activités réalisées	434	66 %	532	72 %
<i>Sans aucune annulation de groupes</i>	234	35 %	312	42 %
<i>Avec annulation d'au moins un groupe</i>	200	30 %	220	30 %
Activités non réalisées	226	34 %	203	28 %
Activités offertes	660	100 %	735	100 %

Source: CCQ.

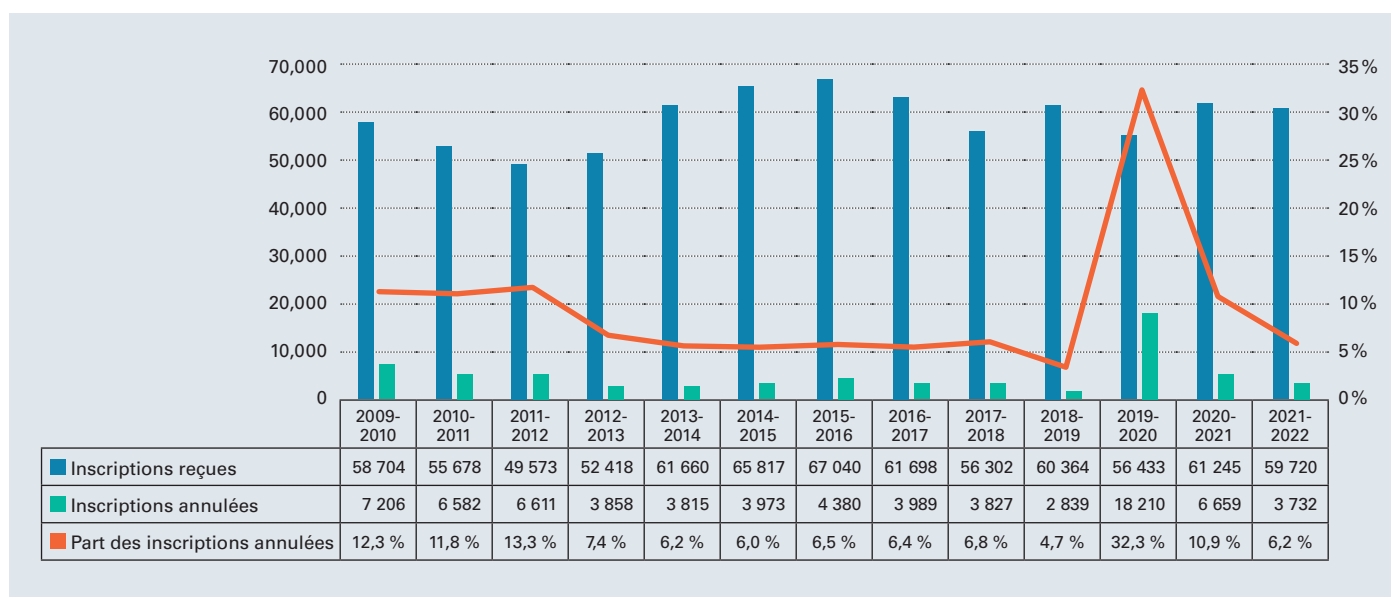


Impact de l'annulation de groupes sur les inscriptions

Pour différentes raisons, tels un nombre insuffisant d'inscriptions ou l'indisponibilité de locaux ou de formateurs, certains groupes annoncés ont dû être annulés. L'annulation d'un groupe a pour conséquence que le service n'est pas rendu aux personnes inscrites, à moins qu'elles aient été transférées dans un autre groupe.

Comme le montre le graphique 1, le pourcentage correspondant au nombre d'inscriptions reliées aux groupes annulés par rapport au nombre total d'inscriptions reçues est revenu au niveau d'avant-pandémie, soit 6 %. Le nombre d'inscriptions annulées est de 3 732, sur un total de 59 720 inscriptions.

GRAPHIQUE 1 – Nombre d'inscriptions reçues et annulées, et part des inscriptions annulées de 2009-2010 à 2021-2022



Source : CCQ.

Près des deux tiers (65 %) des inscriptions annulées, soit 2 417 inscriptions, s'expliquent par des motifs liés aux fournisseurs de services, principalement le manque de formateurs (tableau 3). Les raisons liées à la clientèle touchent 961 inscriptions, soit 26 % des inscriptions. Avant la pandémie, c'était plus du tiers des raisons d'annulation. Finalement, 10 % des inscriptions annulées s'expliquent par des causes administratives, soit 354 inscriptions.



TABLEAU 3 – Nombre d’inscriptions impliquées selon la raison d’annulation

RAISON D’ANNULATION	INSCRIPTIONS IMPLIQUÉES	
	Nombre	Répartition
Raisons liées à la clientèle	961	25,8 %
Nombre insuffisant d’inscriptions admissibles ou aucune inscription	755	20,2 %
Nombre insuffisant d’inscriptions admissibles, mais clientèle transférée	37	1,0 %
Clientèle non disponible aux dates et au lieu proposés à la suite d’un sondage	39	1,0 %
Nombre insuffisant de confirmations de présence	64	1,7 %
Nombre insuffisant de participants présents au cours	36	1,0 %
Désistement d’un employeur ou employés non disponibles	30	0,8 %
Raisons liées aux fournisseurs de services	2 417	64,8 %
Manque de formateurs	1 516	40,6 %
Local adéquat non disponible	307	8,2 %
Désistement du formateur après la convocation	58	1,6 %
Équipement ou fournisseur non disponibles	272	7,3 %
Difficultés d’implantation d’un cours	247	6,6 %
Dépassement important du coût moyen	17	0,5 %
Raisons liées à des causes administratives	354	9,5 %
Devis non disponible ou en révision	15	0,4 %
Document didactique non disponible (ex. : <i>Code de plomberie</i> ou <i>Code d’électricité</i>)	0	0,0 %
Autres (COVID-19, changement de devis, besoin mal identifié, aucune entente avec le fournisseur qui donne le cours, etc.)	154	4,1 %
Nombre d’inscriptions minimal atteint tardivement ou dates proposées trop tard et délais trop serrés	57	1,5 %
Saison trop avancée ou nombre maximal de candidats formés provincialement atteint	128	3,4 %
Total	3 732	100,0 %

Source : CCQ.

Réalisation des activités par métier ou titre occupationnel

Tous les métiers et les titres occupationnels ont eu au moins 1 activité réalisée (tableau 4). Les métiers de monteur-mécanicien (vitrier) et d’opérateur de pelles ont réalisé toutes les activités qui leur étaient offertes. Le métier de monteur-assembleur fait presque aussi bien, avec 29 activités réalisées sur les 31 activités offertes, de même que le métier de cimentier-appliqueur, avec 10 activités réalisées sur 12 activités offertes. Sur les 9 activités destinées aux chaudronniers, seulement 2 activités ont pu être réalisées, de même pour les mécaniciens d’ascenseur, où seulement 2 activités ont été réalisées sur les 8 activités offertes. Le manque de formateurs a particulièrement affecté les activités de ces derniers.

TABLEAU 4 – Nombre d'activités selon l'état de réalisation pour les métiers et les titres occupationnels

MÉTIER OU TITRE OCCUPATIONNEL	ACTIVITÉS RÉALISÉES			ACTIVITÉS NON RÉALISÉES	ACTIVITÉS OFFERTES
	Sans aucune annulation de groupes	Avec annulation d'au moins 1 groupe	Total		
Briqueteur-maçon	9	10	19	5	24
Calorifugeur	4	0	4	2	6
Carreleur	6	0	6	4	10
Charpentier-menuisier	15	42	57	15	72
Chaudronnier	2	0	2	7	9
Cimentier-applicateur	3	7	10	2	12
Couvreur	8	7	15	9	24
Électricien	24	16	40	30	70
Ferblantier	14	2	16	12	28
Ferrailleur	13	2	15	5	20
Frigoriste	6	5	11	3	14
Grutier	3	1	4	2	6
Mécanicien d'ascenseur	2	0	2	6	8
Mécanicien de machines lourdes	1	0	1	2	3
Mécanicien en protection-incendie	6	3	9	7	16
Mécanicien industriel de chantier	6	1	7	5	12
Monteur-assembleur	22	7	29	2	31
Monteur-mécanicien (vitrier)	12	2	14	0	14
Opérateur d'équipement lourd	16	2	18	4	22
Opérateur de pelles	4	3	7	0	7
Peintre	2	2	4	1	5
Plâtrier	2	0	2	2	4
Poseur de revêtements souples	17	12	29	10	39
Poseur de systèmes intérieurs	5	0	5	4	9
Tuyauteur	8	0	8	5	13
Titres occupationnels	39	28	67	15	82
Multimétier	28	17	45	13	58
Multimétier et titres occupationnels	35	51	86	31	117
Total	312	220	532	203	735

Source : CCQ.

PORTRAIT DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

Finalement, 532 activités de perfectionnement différentes ont été réalisées en 2021-2022, soit 98 de plus que l’an dernier. Cette croissance provient essentiellement de l’ajout des activités de l’offre des associations patronales.

Types d’activités

Pour l’exercice 2021-2022, plus de la moitié (56 %) des activités réalisées sont des activités de formation continue, essentiellement des devis conçus par la CCQ et des modules de programmes d’attestation d’études collégiales (AEC) ou d’attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les activités liées à de la formation professionnelle, soit les modules des programmes d’études professionnelles (DEP), représentent 23 %, et les activités qui sont spécifiquement développées pour les entreprises 8 %. Les activités de formation des associations patronales représentent 11 % des activités réalisées. Les activités pour une relève en gestion en chantier représentent 2 % des activités réalisées. L’an dernier, les activités de surintendant n’avaient pu être réalisées, en raison de la pandémie.

TABLEAU 5 – Nombre d’activités réalisées et nombre de participants par type d’activité en 2020-2021 et en 2021-2022

TYPE D’ACTIVITÉ	2020-2021		2021-2022	
	Nombre d’activités réalisées	Nombre de participants	Nombre d’activités réalisées	Nombre de participants
Formation continue	269	10 982	299	10 649
Formation professionnelle	102	6 157	120	7 140
Formation aux entreprises	47	522	40	452
Formation offerte par une association patronale	12	1 143	57	1 335
Formation de formateurs	1	38	1	39
Formation pour une relève en gestion en chantier	1	25	13	97
Formation pour clientèles sous-représentées ou à besoins particuliers	2	141	2	137
Total	434	19 008	532	19 849

Source : CCQ.



Durée des activités

Près de la moitié de la participation (49 %) se retrouve dans des activités d'une durée de moins de 25 heures (tableau 6), alors que ces activités représentent près du tiers des activités réalisées en 2021-2022. Ainsi, 88 % de la participation se fait dans les activités d'une durée de moins de 60 heures. Dans certains cas, une activité peut avoir eu différentes durées au cours de l'exercice.

TABLEAU 6 – Nombre d'activités réalisées et de participants selon la durée des activités

DURÉE DES ACTIVITÉS	ACTIVITÉS		PARTICIPANTS	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
8 heures et moins	74	14 %	3 191	16 %
9 à 24 heures	88	17 %	6 565	33 %
25 à 60 heures	245	46 %	7 628	38 %
Plus de 60 heures	126	24 %	2 465	12 %
Total	532	100 %	19 849	100 %

Source : CCQ.

Activités de formation en ligne

Depuis 2013, des activités de formation en ligne sont intégrées dans l'offre de formation. Certaines portent sur des concepts théoriques et sont suivies d'un volet pratique dans un centre de formation. La nouvelle offre des associations patronales comporte des versions en ligne de plusieurs de leurs formations. Celles-ci ne comportent pas de volet pratique à faire à la suite de la réussite de la formation en ligne. Un total de 1 863 participants a suivi une des 50 activités de formation en ligne réalisées. C'est donc 9 % de la participation totale qui a profité de l'offre de formation à distance.

Activités de formation en lien avec le développement durable

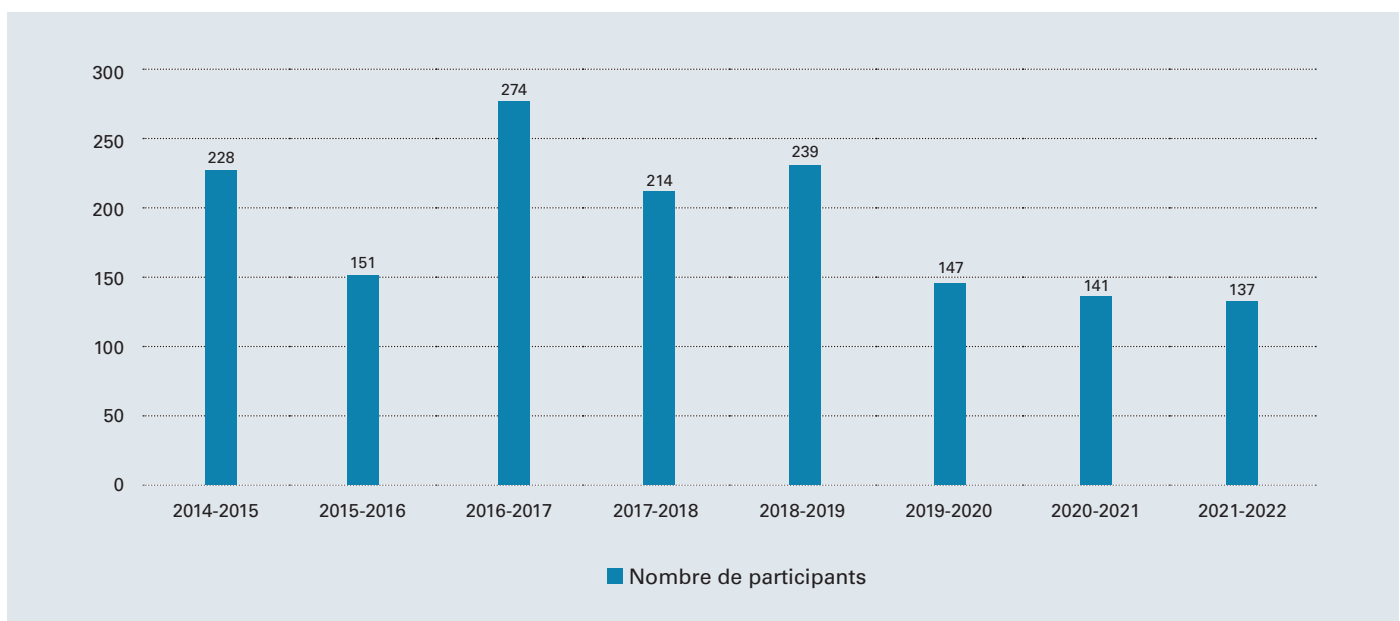
Depuis 10 ans sont identifiées les activités de perfectionnement reliées au développement durable, parce qu'elles abordent soit l'efficacité énergétique, la qualité de l'air, l'utilisation de matériaux écologiques, les systèmes de contrôle intelligent, ou la protection et la restauration du patrimoine bâti. En 2021-2022, 36 activités ont joint 957 participants.



Activité de formation *Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail*

Le Programme pour la formation des femmes en entreprise (PFFE) comprend l'activité de formation de 14 heures *Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail*, qui a été élaborée afin de reconnaître les bonnes pratiques et les comportements à adopter pour favoriser le travail d'équipe entre les hommes et les femmes sur les chantiers. Cette activité est obligatoire pour les personnes inscrites au PFFE et à participation volontaire pour la main-d'œuvre de l'industrie. Une version en ligne de la formation est offerte en plus de la version en présentiel. L'activité de formation a attiré au total 137 participants, un nombre comparable à l'an dernier, alors qu'il y avait 141 participants (graphique 2).

GRAPHIQUE 2 – Nombre de participants pour l'activité *Sensibilisation à l'intégration des femmes au sein d'une équipe de travail* de 2014-2015 à 2021-2022



Source : CCQ.



Portrait de la clientèle participante¹

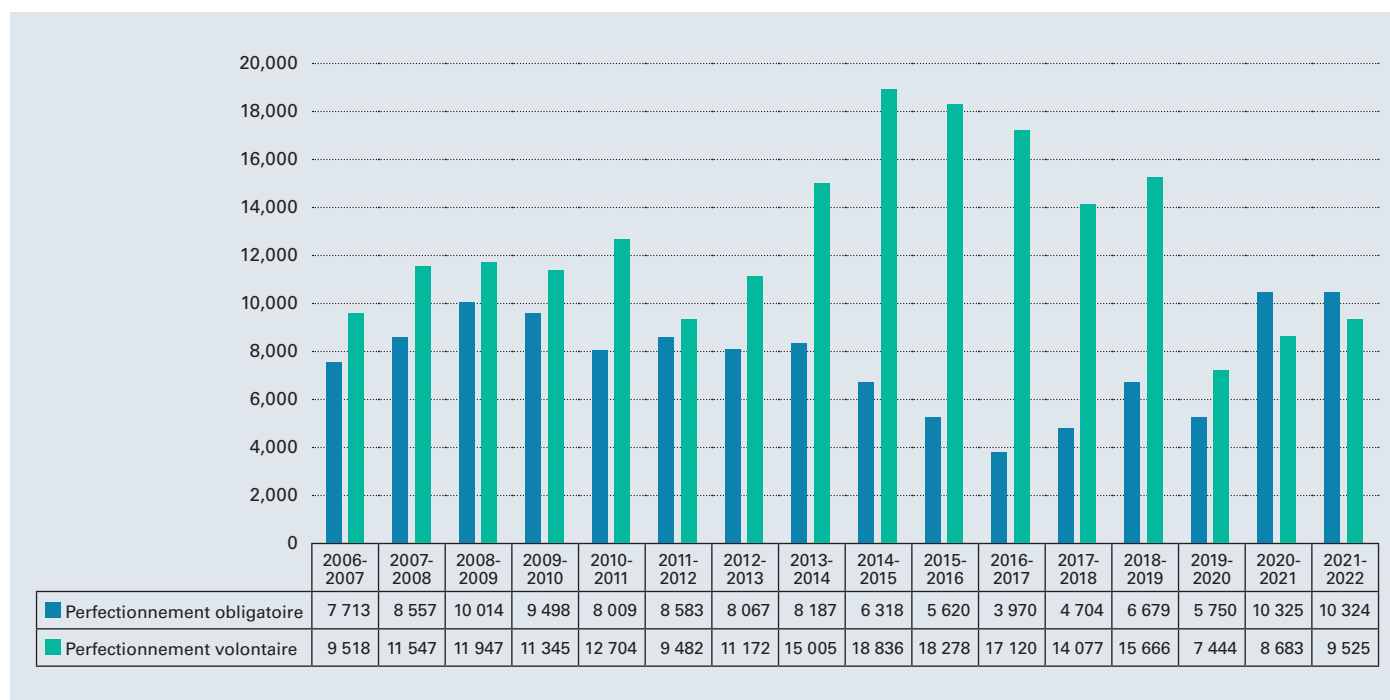
CARACTÉRISTIQUES DE LA PARTICIPATION

La participation aux activités de perfectionnement affiche une hausse de 4 % en 2021-2022, avec 19 849 participants. La participation retrouve donc un niveau d'activité qui s'apparente à celui d'avant la pandémie, mais c'est principalement grâce au perfectionnement obligatoire.

Types de perfectionnement

Les participants en perfectionnement volontaire enregistrent une hausse de 10 %, avec 9 525 participants (graphique 3). En dépit de cette croissance notable, il demeure que ce niveau est inférieur à la moyenne de 16 000 participants d'avant la pandémie. Avec un total de 10 324 participants, la participation en perfectionnement obligatoire est similaire à celle de l'an dernier, qui établissait un nouveau record.

GRAPHIQUE 3 – Nombre de participants selon le type de perfectionnement de 2006-2007 à 2021-2022



Source : CCQ.

¹ Les données sur la clientèle participante ont été extraites au mois d'août 2022, et non au moment de la formation. Il peut donc y avoir eu un changement du statut de la personne entre les 2 moments. De même, une catégorie « Sans certificat » peut apparaître pour certaines personnes participantes. Cela ne reflète pas la situation au moment de la participation à l'activité de perfectionnement, mais plutôt la situation actuelle.

Participation selon le statut

Le nombre de participants ayant un statut de compagnon demeure en deçà des niveaux d'avant la pandémie, malgré une hausse de 7 %, pour atteindre 4 096 participants (tableau 7). Les apprentis affichent une hausse de 18 %, pour atteindre 9 154 participants, le niveau le plus élevé en 7 ans. Après avoir établi un record l'an dernier, la participation des occupations subit une baisse de 11 %, pour afficher 6 572 participants.

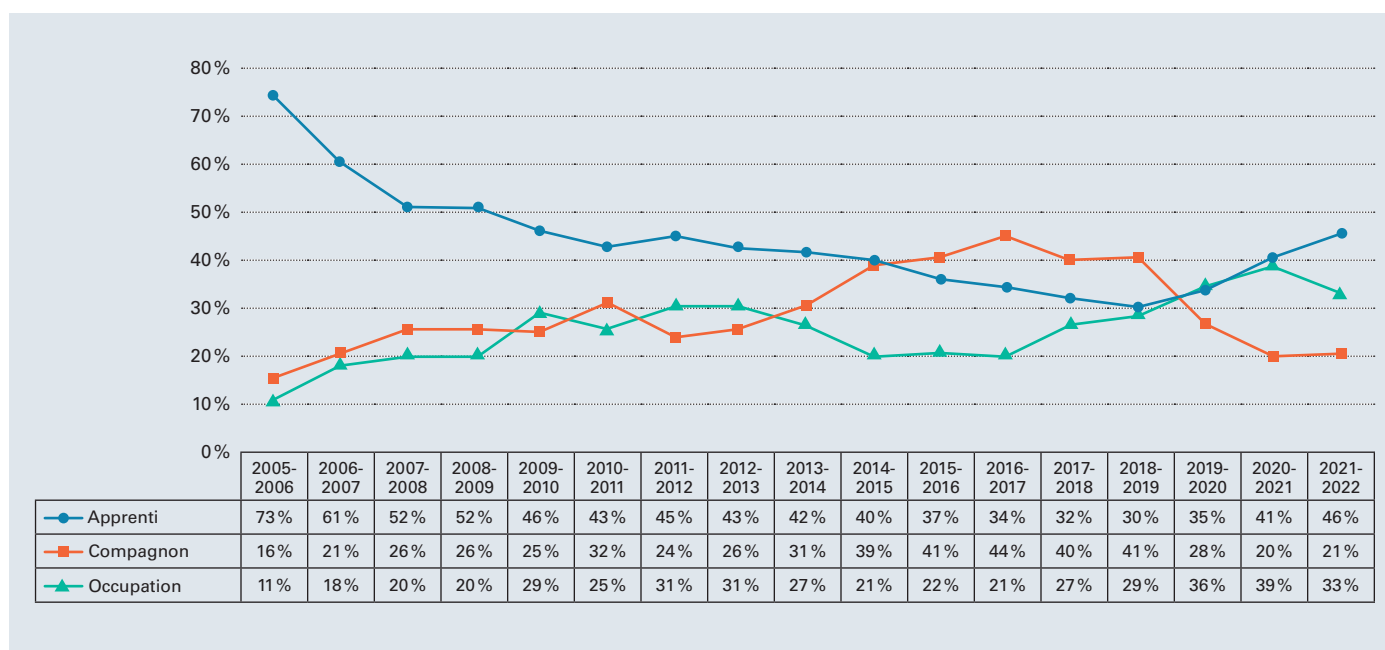
TABLEAU 7 – Nombre de participants par type de perfectionnement selon le statut

STATUT	PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE		PERFECTIONNEMENT VOLONTAIRE		TOTAL	
	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle
Apprenti	5 173	15 %	3 981	22 %	9 154	18 %
Compagnon	2		4 094	7 %	4 096	7 %
Occupation	5 147	-11 %	1 425	-10 %	6 572	-11 %
Sans certificat	2	-78 %	25	79 %	27	17 %
Total	10 324	0 %	9 525	10 %	19 849	4 %

Source : CCQ.

Ainsi, les compagnons représentent seulement 21 % de la participation totale, alors que cette proportion était autour de 40 % avant la pandémie (graphique 4). Pour leur part, les apprentis composent 46 % de la clientèle et les occupations représentent 33 % des participants.

GRAPHIQUE 4 – Évolution de la répartition des participants selon le statut de 2005-2006 à 2021-2022



Source : CCQ.

Participation selon la catégorie d'activité

Chacun des métiers et des titres occupationnels a des activités de perfectionnement qui lui sont destinées et il y a des activités multimétiers qui s'adressent à une clientèle diversifiée. Ces dernières sont des activités génériques portant, par exemple, sur la conduite de chariot, de nacelle et de plateforme élévatrice, sur des notions théoriques comme les plans et devis ou sur le soudage. Les activités multimétiers, avec un total de 7 244 participants, demeurent les plus populaires malgré une baisse de 15 % (tableau 8). La clientèle en perfectionnement obligatoire permet d'augmenter de 13 % la participation aux activités portant sur les modules de programmes d'études (DEP, ASP, AEC), pour un total de 7 229 participants. À lui seul, le module *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction*, obligatoire pour les occupations, accapare le tiers de cette participation, avec 2 244 participants. Pour leur part, les devis de formation récoltent 5 376 participants, en hausse de 32 %.

TABLEAU 8 – Nombre d'activités et de participants selon la catégorie d'activités réalisées en 2020-2021 et en 2021-2022

CATÉGORIE D'ACTIVITÉ	2020-2021		2021-2022		VARIATION DE LA PARTICIPATION
	Nombre d'activités réalisées	Nombre de participants	Nombre d'activités réalisées	Nombre de participants	
Activité destinée à un métier ou à un titre occupationnel	332	10 436	402	12 605	21 %
<i>Module de programmes d'études</i>	114	6 377	127	7 229	13 %
<i>Devis de formation</i>	218	4 059	275	5 376	32 %
Activité multimétier	102	8 572	130	7 244	-15 %
Total	434	19 008	532	19 849	4 %

Participation selon le métier ou le titre occupationnel

Le tableau 9 présente la participation en fonction du métier ou du titre occupationnel prioritaire du participant, peu importe la catégorie d'activité suivie, donc en incluant autant les activités destinées aux métiers que les activités multimétiers. En 2021-2022, la majorité des métiers affichent une croissance de participation. Le perfectionnement volontaire explique les hausses de participation des électriciens (+17 %), des frigoristes (+57 %) et des tuyauteurs (+29 %). Il y a eu une diminution de participation dans 9 métiers et pour les titres occupationnels. La baisse du perfectionnement obligatoire explique le recul des titres occupationnels (-10 %) et des monteurs-mécaniciens (vitrier) (-22 %), alors que celle des briqueteurs-maçons (-23 %) s'explique par une diminution du perfectionnement volontaire.



Les charpentiers-menuisiers ont bénéficié de croissances importantes en perfectionnement autant obligatoire que volontaire. Les 5 808 participants du métier de charpentier-menuisier et les 6 520 participants des titres occupationnels représentent à eux seuls 62 % de la participation totale. Avec les électriciens et les tuyauteurs, c'est 71 % de la participation aux activités de perfectionnement qui est concentrée entre ces 3 métiers et les titres occupationnels.

TABLEAU 9 – Nombre de participants par type de perfectionnement selon le métier ou le titre occupationnel prioritaire

MÉTIER OU TITRE OCCUPATIONNEL	PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE		PERFECTIONNEMENT VOLONTAIRE		TOTAL	
	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle	Nombre	Variation annuelle
Briqueteur-maçon	90	-1 %	376	-26 %	466	-23 %
Calorifugeur	45	-33 %	48	-17 %	93	-26 %
Carreleur	58	-23 %	32	88 %	90	-2 %
Charpentier-menuisier	3 028	17 %	2 780	22 %	5 808	19 %
Chaudronnier	0		51	19 %	51	19 %
Cimentier-applicateur	140	-7 %	105	-8 %	245	-7 %
Couvreur	220	-12 %	238	-10 %	458	-11 %
Électricien	46	188 %	1 097	14 %	1 143	17 %
Ferblantier	215	-14 %	286	36 %	501	8 %
Ferrailleur	61	27 %	114	-1 %	175	7 %
Frigoriste	61	-3 %	362	76 %	423	57 %
Grutier	4	-43 %	75	-36 %	79	-36 %
Mécanicien d'ascenseur	85	47 %	20	11 %	105	38 %
Mécanicien de machines lourdes	0		8	33 %	8	33 %
Mécanicien en protection-incendie	120	233 %	68	119 %	188	181 %
Mécanicien industriel de chantier	8	60 %	53	-21 %	61	-15 %
Monteur-assembleur	82	67 %	134	-23 %	216	-3 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	121	-32 %	177	-13 %	298	-22 %
Opérateur d'équipement lourd	171	1 %	510	4 %	681	3 %
Opérateur de pelles	111	32 %	301	-5 %	412	3 %
Peintre	447	12 %	262	23 %	709	16 %
Plâtrier	149	28 %	104	108 %	253	52 %
Poseur de revêtements souples	24	85 %	7	250 %	31	107 %
Poseur de systèmes intérieurs	41	-5 %	153	139 %	194	81 %
Tuyauteur	22	214 %	619	27 %	641	29 %
Titres occupationnels	4 975	-11 %	1 545	-7 %	6 520	-10 %
Total	10 324	0 %	9 525	10 %	19 849	4 %

Source : CCQ.

Clientèle en obligation de formation

Les personnes sans diplôme qui accèdent à l'industrie de la construction comme apprenties ou occupations lors d'une pénurie de main-d'œuvre sont tenues de se perfectionner en vertu de l'article 7 du *Règlement sur la délivrance des certificats de compétence*.

La participation en perfectionnement obligatoire se maintient à 10 324 participants pour l'exercice 2021-2022 (graphique 5). La participation des apprentis non diplômés a augmenté de 15 %, pour atteindre 5 175 participants. Pour les occupations, le total de 5 147 participants représente une baisse de 11 % comparativement à l'exercice précédent.

GRAPHIQUE 5 – Évolution des participants en obligation de formation selon le statut de 2001-2002 à 2021-2022



Source : CCQ.

La participation des apprentis non diplômés à des modules d'un programme d'études reconnu a été de 4 245 participants, alors qu'il y a eu 928 participants aux autres activités du *Répertoire des activités de perfectionnement* reconnues dans le cadre de l'obligation de formation. Les occupations ont satisfait à leur obligation, avec 2 209 participants au cours obligatoire *Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction* et de 2 938 participants à des activités de perfectionnement reconnues.

Le tableau 10 présente le taux de participation de la clientèle tenue de se perfectionner par rapport à la population initiale visée. Pour ce tableau, les éléments de comparaison sont les personnes différentes, qu'elles aient suivi plusieurs activités ou non. Le taux de participation est calculé à partir du nombre de personnes tenues de se perfectionner en août 2021, soit au début de l'exercice. Ces taux de participation ne sont donc pas parfaitement fidèles, entre autres parce que les personnes peuvent ne plus être soumises à l'obligation de formation durant l'année ou leur date limite pour se conformer ne tombait pas au cours du présent exercice. Bref, une analyse détaillée du mouvement de main-d'œuvre pourrait changer quelque peu les résultats. Il faut donc interpréter ces données comme un indicateur de tendance.

Le total de 23 440 personnes tenues de se perfectionner en 2021-2022 est le nombre le plus élevé, depuis la mise en place de l'obligation de formation. Par rapport à cette clientèle visée, 40 % ont participé à une activité. Pour les personnes apprenties, le taux est de 32 %, et pour les titres occupationnels de 54 %. Comme toujours, les apprentis charpentiers-menuisiers se démarquent par leur nombre, représentant 55 % de toutes les personnes apprenties tenues de se perfectionner qui ont suivi une activité de perfectionnement.

TABLEAU 10 – Taux de participation des personnes tenues de se perfectionner selon le métier ou le titre occupationnel prioritaire

MÉTIER OU TITRE OCCUPATIONNEL	PERSONNES TENUES DE SE PERFECTIONNER PRÉSENTES AUX ACTIVITÉS	PERSONNES TENUES DE SE PERFECTIONNER	TAUX DE PARTICIPATION
Briqueteur-maçon	84	301	28 %
Calorifugeur	45	147	31 %
Carreleur	57	334	17 %
Charpentier-menuisier	2 720	7 655	36 %
Chaudronnier	0	3	0 %
Cimentier-applicateur	136	541	25 %
Couvreur	198	975	20 %
Électricien	43	127	34 %
Ferblantier	213	653	33 %
Ferrailleur	54	218	25 %
Frigoriste	61	268	23 %
Grutier	4	9	44 %
Mécanicien d'ascenseur	69	156	44 %
Mécanicien de machines lourdes	0	13	0 %
Mécanicien en protection-incendie	118	242	49 %
Mécanicien industriel de chantier	8	18	44 %
Monteur-assembleur	80	201	40 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	118	449	26 %
Opérateur d'équipement lourd	158	479	33 %
Opérateur de pelles	101	333	30 %
Peintre	424	1 210	35 %
Plâtrier	148	529	28 %
Poseur de revêtements souples	24	137	18 %
Poseur de systèmes intérieurs	41	174	24 %
Tuyauteur	21	76	28 %
<i>Sous-total – Apprentis</i>	<i>4 925</i>	<i>15 248</i>	<i>32 %</i>
<i>Sous-total – Titres occupationnels</i>	<i>4 405</i>	<i>8 192</i>	<i>54 %</i>
Total	9 330	23 440	40 %

Source : CCQ.

Participation selon la région de domicile

Dans l'ensemble, 79 % des participants se sont formés dans leur région de domicile (tableau 11). Cependant, la part des participants formés dans leur région de domicile est moins élevée sur la Côte-Nord (22 %), en Mauricie–Bois-Francs (33 %), au Bas-Saint-Laurent–Gaspésie (35 %) et en Estrie (35 %). Les participants de la région de Québec se sont formés à 83 % dans leur région, et ceux de la région du grand Montréal² à 94 %.

TABLEAU 11 – Nombre de participants par région de domicile selon le lieu de formation

RÉGION DE DOMICILE	PARTICIPANTS DOMICILIÉS DANS LA RÉGION			PART FORMÉE DANS LA RÉGION DE DOMICILE	RÉPARTITION
	Participants formés dans la région	Participants formés à l'extérieur de la région	Total		
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	315	594	909	35 %	5 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	347	295	642	54 %	3 %
Québec	2 775	581	3 356	83 %	17 %
Mauricie–Bois-Francs	362	744	1 106	33 %	6 %
Estrie	401	740	1 141	35 %	6 %
Grand Montréal	10 896	682	11 578	94 %	58 %
Outaouais	356	228	584	61 %	3 %
Abitibi-Témiscamingue	96	86	182	53 %	1 %
Côte-Nord	65	234	299	22 %	2 %
Total¹	15 613	4 236	19 849	79 %	100 %

¹ Inclut les participants pour lesquels aucune région de domicile n'est identifiée.
Source : CCQ.

Les régions de Québec et du grand Montréal accueillent la majorité des participants de l'extérieur (tableau 12). Ainsi, 88 % des participants ont été formés dans ces 2 régions, alors que 75 % des participants y sont domiciliés. Certaines régions de formation n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-pandémie, par exemple, le Bas-Saint-Laurent–Gaspésie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Mauricie–Bois-Francs forment actuellement moins de monde que ce qui pouvait être observé auparavant.

² La région du grand Montréal de la CCQ comprend l'île de Montréal, Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.



TABLEAU 12 – Nombre de participants par type de perfectionnement selon la région de formation

RÉGION DE FORMATION	PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE		PERFECTIONNEMENT VOLONTAIRE		TOTAL	
	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition	Nombre	Répartition
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	71	1 %	293	3 %	364	1,8 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	302	3 %	97	1 %	399	2,0 %
Québec	1 628	16 %	2 939	31 %	4 567	23,0 %
Mauricie–Bois-Francs	202	2 %	419	4 %	621	3,1 %
Estrie	286	3 %	241	3 %	527	2,7 %
Grand Montréal	7 443	72 %	5 385	57 %	12 828	64,6 %
Outaouais	278	3 %	97	1 %	375	1,9 %
Abitibi-Témiscamingue	63	1 %	34	0 %	97	0,5 %
Côte-Nord	51	0 %	16	0 %	67	0,3 %
Total	10 324	100 %	9 525	100 %	19 849	100,0 %

Source : CCQ.

Résultats de la participation

Au moment de la rédaction de ce bilan, la CCQ avait reçu la presque totalité des résultats ; il en manquait seulement 9 sur les 19 849 participations (tableau 13). Les résultats sont semblables, en termes relatifs, à ceux des années précédentes. Le taux de réussite y est très élevé (95 %), et il y a eu très peu d'abandons (2 %).

TABLEAU 13 – Nombre de participants par type de perfectionnement selon le résultat de la participation

RÉSULTAT	PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE	PERFECTIONNEMENT VOLONTAIRE	TOTAL	RÉPARTITION
Réussite	9 763	9 040	18 803	94,7 %
Échec	310	265	575	2,9 %
Abandon	251	211	462	2,3 %
Résultat inconnu	0	9	9	0,0 %
Total	10 324	9 525	19 849	100,0 %

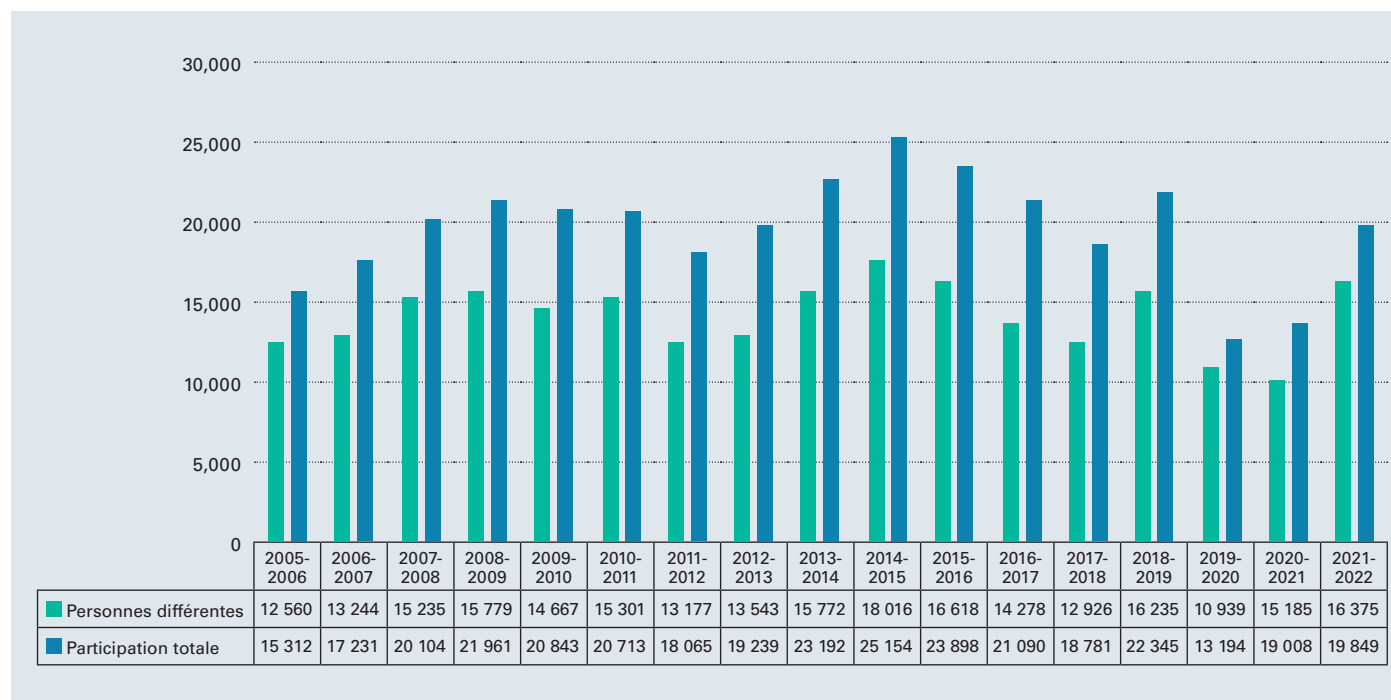
Source : CCQ.



CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES DIFFÉRENTES

Parmi les 19 849 participants, 16 375 personnes différentes ont suivi au moins 1 activité (graphique 6). Non seulement est-ce une augmentation de 8 % par rapport à l'exercice précédent, mais cela correspond aussi à un niveau élevé comparativement à ce qui peut être observé historiquement.

GRAPHIQUE 6 – Évolution du nombre de personnes différentes et de la participation totale de 2005-2006 à 2021-2022



Source : CCQ.

Participations multiples

Un total de 2 648 personnes a suivi plusieurs activités de perfectionnement en 2021-2022, soit 16 % des personnes, alors qu'avant la pandémie, la moyenne était de près de 27 % (tableau 14).

TABLEAU 14 – Nombre de personnes différentes par statut selon le nombre d'activités de perfectionnement suivies

STATUT	NOMBRE D'ACTIVITÉS SUIVIES			TOTAL	RÉPARTITION	PARTICIPATIONS MULTIPLES	
	1	2	3 et plus			Nombre	Part
Apprenti	6 850	833	182	7 865	48 %	1 015	13 %
Compagnon	1 943	715	194	2 852	17 %	909	32 %
Occupation	4 907	565	159	5 631	34 %	724	13 %
Sans certificat	27	0	0	27	0 %	0	0 %
Total	13 727	2 113	535	16 375	100 %	2 648	16 %

Source : CCQ.

Habituellement, les personnes qui ont un statut de compagnon ou d'occupation sont plus susceptibles que les apprentis de participer à plus d'une activité. Cette année, c'est encore le cas pour les compagnons (32 %), mais les apprentis (13 %) sont aussi nombreux que les occupations (13 %) à avoir participé à plusieurs activités ; ils l'ont cependant fait dans une moindre proportion qu'avant la pandémie.

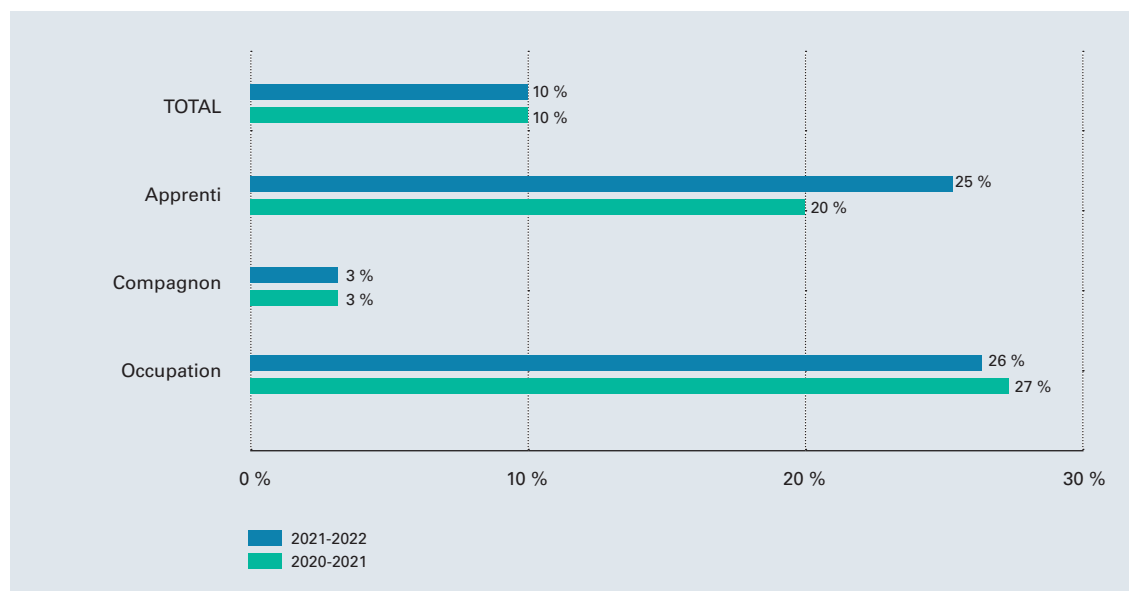
Les participants des métiers de tuyauteur (33 %), d'électricien (30 %), de mécanicien industriel de chantier (27 %) de ferrailleur (25 %) et de charpentier-menuisier (24 %) ont été plus nombreux à participer à plusieurs activités (tableau 15).

Taux de participation de la population admissible

Les données par personne différente permettent de les mettre en rapport avec celles de la main-d'œuvre admissible au FFSIC, soit les détenteurs de certificat de compétence qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Étant donné que le nombre de personnes admissibles au FFSIC était de 159 335 au début de l'exercice 2021-2022, c'est donc 10 % de la main-d'œuvre admissible qui a participé à au moins 1 activité de formation. Ce taux de participation atteint l'objectif de l'indicateur de la planification stratégique de la CCQ, qui est d'avoir 10 % de la main-d'œuvre admissible se perfectionnant grâce au fonds de formation.

Comme l'illustre le graphique 7, le taux de participation de la main-d'œuvre admissible est en hausse, pour les apprentis et en légère baisse pour les occupations, en 2021-2022, alors qu'il est resté le même pour les compagnons. Il est de 25 % pour les apprentis, de 3 % pour les compagnons et de 26 % pour les occupations. Le taux de participation plus élevé des apprentis et des occupations n'est pas étonnant, compte tenu de la forte croissance de la participation pour les personnes non diplômées en obligation de formation.

GRAPHIQUE 7 – Taux de participation de la main-d'œuvre admissible selon le statut en 2020-2021 et en 2021-2022



Source : CCQ.

Le taux de participation de la main-d'œuvre admissible est plus élevé pour les métiers de mécanicien en protection-incendie (12 %) et de peintre (12 %) ainsi que pour les titres occupationnels (23 %), alors que les mécaniciens de machines lourdes (3 %) et les poseurs de revêtements souples (3 %) ont les taux les plus bas (tableau 15).

TABLEAU 15 – Nombre de personnes différentes selon le nombre d'activités suivies par métier ou titre occupationnel, et taux de participation de la main-d'œuvre admissible

MÉTIER OU TITRE OCCUPATIONNEL	NOMBRE D'ACTIVITÉS SUIVIES			TOTAL	PART DES PARTICIPATIONS MULTIPLES	TAUX DE PARTICIPATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ADMISSIBLE
	1	2	3 et plus			
Briqueteur-maçon	289	55	19	363	20 %	8 %
Calorifugeur	68	5	5	78	13 %	7 %
Carreleur	86	2		88	2 %	4 %
Charpentier-menuisier	4 020	588	167	4 775	16 %	11 %
Chaudronnier	27	12		39	31 %	6 %
Cimentier-applicateur	211	14	2	227	7 %	7 %
Couvreur	347	42	8	397	13 %	9 %
Électricien	440	260	54	754	42 %	4 %
Ferblantier	329	64	14	407	19 %	9 %
Ferrailleur	123	18	5	146	16 %	8 %
Frigoriste	204	43	30	277	26 %	7 %
Grutier	55	9	2	66	17 %	4 %
Mécanicien d'ascenseur	65	20		85	24 %	7 %
Mécanicien de machines lourdes	8			8	0 %	3 %
Mécanicien en protection-incendie	153	16	1	170	10 %	12 %
Mécanicien industriel de chantier	31	6	5	42	26 %	4 %
Monteur-assembleur	167	23	1	191	13 %	6 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	178	60		238	25 %	10 %
Opérateur d'équipement lourd	491	60	21	572	14 %	10 %
Opérateur de pelles	286	48	9	343	17 %	5 %
Peintre	583	54	5	642	9 %	12 %
Plâtrier	213	20		233	9 %	7 %
Poseur de revêtements souples	31			31	0 %	3 %
Poseur de systèmes intérieurs	102	41	3	146	30 %	5 %
Tuyauteur	374	88	23	485	23 %	5 %
Titres occupationnels	4 846	565	161	5 572	13 %	23 %
Total	13 727	2 113	535	16 375	16 %	10 %

Source: CCQ.

Caractéristiques démographiques

L'analyse de la clientèle participante selon différentes caractéristiques, telles que le sexe, la langue, l'âge et le secteur, permet de constater que les caractéristiques démographiques changent peu, d'une année à l'autre. La répartition des personnes en fonction du sexe, de l'âge ou de la langue est relativement constante.

Le sexe et la langue de correspondance

Parmi les 16 375 personnes différentes, 1 278 sont des femmes (tableau 16). Le taux de participation de la main-d'œuvre admissible est ainsi de 33 % pour les femmes, alors qu'il est de 10 % pour les hommes. Mentionnons qu'une forte proportion de la main-d'œuvre féminine est présentement en obligation de formation, ce qui explique, en bonne partie, ce taux élevé. Il demeure que tout comme par les années passées, les femmes se perfectionnent proportionnellement plus que les hommes, et ce, quel que soit leur statut.

TABLEAU 16 – Nombre de personnes différentes selon le sexe et la langue de correspondance

LANGUE DE CORRESPONDANCE	SEXE		TOTAL
	Femme	Homme	
Anglais	16	441	457
Français ¹	1 262	14 656	15 918
Total	1 278	15 097	16 375
Taux de participation de la main-d'œuvre admissible	33 %	10 %	10 %

¹ À des fins de simplification, la langue française inclut la catégorie « Indéterminée ».

Source : CCQ.

Quant à la répartition linguistique, la langue de correspondance est l'anglais pour 3 % des personnes différentes. Outre l'activité *Organizations in the Construction Industry*, qui est obligatoire pour les occupations, les activités réalisées en anglais sont principalement des activités multimétiers sur la conduite de chariot, de nacelle et de plateforme élévatrice ou sur des notions théoriques comme les plans et devis.

Le groupe d'âge

L'âge moyen des personnes différentes est de 35,5 ans, alors que l'âge moyen de la main-d'œuvre admissible est de 41,0 ans (tableau 17). Plus de la moitié des participants (54 %) ont moins de 35 ans. Plus l'âge augmente, plus le taux de participation de la main-d'œuvre admissible diminue. Ce résultat n'est pas étonnant, puisque la participation est constituée de la clientèle d'apprentis et d'occupations en obligation de formation, qui est de manière générale moins âgée que le reste de la clientèle. Pour toutes les tranches d'âge, les femmes se perfectionnent proportionnellement plus que les hommes.





TABLEAU 17 – Nombre de personnes différentes selon le sexe et le groupe d'âge, et taux de participation de la main-d'œuvre admissible

GROUPE D'ÂGE	SEXE		TOTAL	VARIATION ANNUELLE	RÉPARTITION	TAUX DE PARTICIPATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ADMISSIBLE
	Femme	Homme				
Moins de 25 ans	127	2 296	2 423	27 %	15 %	20 %
25-34 ans	546	5 832	6 378	7 %	39 %	13 %
35-44 ans	361	3 886	4 247	5 %	26 %	10 %
45-54 ans	186	2 029	2 215	3 %	14 %	8 %
55-64 ans	54	967	1 021	0 %	6 %	4 %
65 ans et plus	4	87	91	5 %	1 %	1 %
Total	1 278	15 097	16 375	8 %	100 %	10 %
Âge moyen	35,6	35,5	35,5			41,0

Source : CCQ.

Le secteur de travail

La majorité des participants proviennent du secteur Institutionnel et commercial (51 %). Il y a un taux de participation de la main-d'œuvre admissible un peu plus élevée du secteur Génie civil et voirie (14 %) et un peu plus faible du secteur Industriel (7 %) (tableau 18).

TABLEAU 18 – Nombre de personnes différentes selon le secteur prioritaire de travail, et taux de participation de la main-d'œuvre admissible

SECTEUR PRIORITAIRE	NOMBRE DE PERSONNES	RÉPARTITION	TAUX DE PARTICIPATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE ADMISSIBLE
Génie civil et voirie	3 770	23 %	14 %
Industriel	645	4 %	7 %
Institutionnel et commercial	8 326	51 %	11 %
Résidentiel	3 385	21 %	10 %
Indéterminé	249	2 %	3 %
Total	16 375	100 %	10 %

Source : CCQ.

5 Participation aux activités du Service de formation aux entreprises

Le Service de formation aux entreprises (SFAE) est un service exclusif offert aux entreprises afin de répondre à leurs demandes de formation. Les activités organisées par le SFAE peuvent être des devis développés spécifiquement pour l'entreprise ou des activités déjà existantes qui sont organisées pour l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2021-2022, 451 demandes de formation ont été faites par 168 entreprises ou regroupements d'entreprises différentes.

Finalement, il y a eu 3 222 participants aux activités de formation organisées par le SFAE, une augmentation de 24 % comparativement à l'exercice précédent (tableau 19). Une plus grande diversité d'activités a été réalisée, soit 85 activités comparativement à 79 activités l'an dernier. On compte 40 activités multimétiers qui ont joint 2 656 participants, soit 82 % de la participation à la formation aux entreprises. Les activités les plus fréquentées portaient principalement sur la conduite de chariot, de nacelle et de plateforme élévatrice. Les activités destinées à un métier ou à un titre occupationnel en particulier inscrivent une hausse de 32 %, ayant joint 566 participants.

TABLEAU 19 – Nombre d'activités réalisées et de participants selon la catégorie d'activité du Service de formation aux entreprises en 2020-2021 et en 2021-2022

CATÉGORIE D'ACTIVITÉ	2020-2021		2021-2022		VARIATION DE LA PARTICIPATION
	Nombre d'activités réalisées	Nombre de participants	Nombre d'activités réalisées	Nombre de participants	
Activité destinée à un métier ou un titre occupationnel	39	430	45	566	32 %
Activité multimétier	40	2 168	40	2 656	23 %
Total	79	2 598	85	3 222	24 %

Source : CCQ.

Les activités du Service de la formation aux entreprises se tiennent principalement dans les régions de Québec et du grand Montréal; 89 % des participants ont été formés dans ces 2 régions.

Les fortes hausses de participation pour les tuyauteurs (+111 %), les électriciens (+129 %), les frigoristes (+158 %) et les poseurs de systèmes intérieurs (+569 %) compensent les baisses de participation des grutiers (-86 %), des couvreurs (-48 %), des briqueteurs-maçons (-27 %) et des opérateurs d'équipement lourd (-22 %) (tableau 20).



La moitié des participants aux activités organisées pour les entreprises sont des compagnons.

TABLEAU 20 – Nombre de participants aux activités de perfectionnement du Service de formation aux entreprises selon le métier ou le titre occupationnel

MÉTIER OU TITRE OCCUPATIONNEL	NOMBRE DE PARTICIPANTS	VARIATION ANNUELLE
Briqueteur-maçon	98	-27 %
Calorifugeur	26	30 %
Charpentier-menuisier	730	8 %
Cimentier-applicateur	44	33 %
Couvreur	74	-48 %
Électricien	406	129 %
Ferblantier	146	70 %
Ferrailleur	17	70 %
Frigoriste	155	158 %
Grutier	8	-86 %
Mécanicien de machines lourdes	7	40 %
Mécanicien en protection-incendie	21	
Monteur-assembleur	21	50 %
Monteur-mécanicien (vitrier)	107	-4 %
Opérateur d'équipement lourd	133	-22 %
Opérateur de pelles	70	4 %
Peintre	56	-18 %
Plâtrier	46	171 %
Poseur de systèmes intérieurs	107	569 %
Tuyauteur	315	111 %
Titres occupationnels	635	9 %
Total	3 222	24 %

Source : CCQ.

6

Participation aux activités des associations patronales

À la suite de la modification, en 2019, des *Règles générales d'utilisation du Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction*, le *Bilan des activités de perfectionnement* englobe maintenant l'offre des associations patronales qui a été acceptée par le CFPIC.

Rappelons que les activités déjà reconnues par droit acquis et certaines activités pour une relève en gestion en chantier faisaient déjà partie du Bilan, alors que les autres activités patronales étaient traitées dans les activités de formation à remboursement différé. La présente section brosse un portrait de ces activités.

Pour l'exercice 2021-2022, l'offre des associations patronales comportait un total de 127 activités de formation (tableau 21). En comparaison, l'exercice précédent était composé de 28 activités. L'offre inclut 40 activités qui sont une version en ligne d'une même activité offerte en présentiel. Les activités pour une relève en gestion en chantier sont au nombre de 37 activités. L'état de réalisation est de 55 % des activités offertes, soit un taux inférieur au taux général de 72 %.

TABLEAU 21 – Nombre d'activités de l'offre des associations patronales selon l'état de réalisation en 2020-2021 et en 2021-2022

ÉTAT DE RÉALISATION	2020-2021		2021-2022	
	Nombre d'activités	Répartition	Nombre d'activités	Répartition
Activités réalisées	13	46 %	70	55 %
<i>Sans aucune annulation de groupes</i>	3	11 %	24	19 %
<i>Avec annulation d'au moins un groupe</i>	10	36 %	46	36 %
Activités non réalisées	15	54 %	57	45 %
Activités offertes	28	100 %	127	100 %

Source : CCQ.

Ainsi, au cours de l'exercice 2021-2022, 70 activités de formation de l'offre des associations patronales ont été réalisées, dont 13 étaient des activités de formation pour une relève en gestion de chantier. Il y a eu 1 432 participants à ces activités (tableau 22). Les activités les plus fréquentées sont celles de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), qui représentent 73 % de la participation, suivi de celles de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ), avec 13 % de la participation.

TABLEAU 22 – Nombre d’activités réalisées de l’offre des associations patronales et nombre de participants par fournisseur admissible en 2020-2021 et en 2021-2022

FOURNISSEUR ADMISSIBLE	2020-2021		2021-2022	
	Nombre d’activités réalisées	Nombre de participants	Nombre d’activités réalisées	Nombre de participants
Association de la construction du Québec (ACQ)			2	56
Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec (AEMQ)			2	9
Association des maîtres couvreurs du Québec (AMCQ)			3	15
Association des professionnels de la construction et de l’habitation du Québec (APCHQ)	10	1 136	24	1 043
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGO)	1	25	5	53
Corporation des entreprises de traitement de l’air et du froid (CETAF)			2	4
Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ)			15	66
Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)	2	7	17	186
Activités offertes	13	1 168	70	1 432

Source : CCQ.

Parmi les activités réalisées de l’offre des associations patronales, 46 étaient destinées à des métiers alors que 24 étaient des activités multimétiers, c’est-à-dire qu’elles s’adressent à une clientèle diversifiée en matière de métier ou de titre occupationnel. La participation à ces activités a été de 337 participants. Les 18 activités destinées au métier de charpentier-menuisier ont joint 907 participants.

TABLEAU 23 – Nombre d’activités et nombre de participants aux activités de l’offre des associations patronales par métier ou titre occupationnel

MÉTIER OU TITRE OCCUPATIONNEL	2020-2021		2021-2022	
	Nombre d’activités	Nombre de participants	Nombre d’activités	Nombre de participants
Briqueteur-maçon			2	9
Charpentier-menuisier	8	860	18	907
Couvreur			3	15
Électricien			15	66
Ferblantier			2	2
Frigoriste			1	3
Tuyauteur	2	7	5	93
Multimétier	2	276	11	200
Multimétier et titres occupationnels	1	25	13	137
Total	13	1 168	70	1 432

Source : CCQ.

Satisfaction de la clientèle et impact du perfectionnement

L'appréciation de la clientèle est vérifiée à la fin de l'activité de perfectionnement, alors que chaque participant est invité à remplir un questionnaire d'évaluation. Celui-ci couvre le contenu et les modalités du cours, la ressource enseignante et la satisfaction générale.

Il comporte également une question sur la présence d'une évaluation au terme de la formation ainsi qu'une autoévaluation des compétences de la personne avant et après la formation. Finalement, des questions ouvertes permettent d'inscrire les améliorations qui pourraient être apportées au cours ainsi que des suggestions de nouveaux cours pour le métier ou l'occupation de la personne.

Les évaluations de 15 784 participants ont été saisies sur un total de 19 849 participants en 2021-2022, pour un taux de réponse de 80 %.

Satisfaction de la clientèle

Les résultats de l'évaluation montrent un niveau de satisfaction relativement élevé des participants aux activités de perfectionnement (tableau 22), la plupart des énoncés récoltant des niveaux d'accord de plus de 9 sur 10. Les éléments concernant le formateur reçoivent les plus forts niveaux de satisfaction, avec un niveau d'accord de 9,7 sur 10. Pour 73 % des répondants, l'aspect le plus important lorsqu'ils participent à un cours organisé par la CCQ est d'avoir un formateur compétent et expérimenté. Il semble que leurs attentes à cet égard soient comblées.

À l'inverse, les énoncés concernant les modalités du cours affichent les plus faibles niveaux de satisfaction ; en particulier, « La durée du cours était adéquate » est évaluée à 8,9 sur 10. Selon l'activité, les participants peuvent l'avoir trouvée trop courte ou trop longue.

Malgré cela, il demeure que le niveau de satisfaction générale est élevé, soit à 9,4 sur 10. Il n'y a pas de différence majeure entre les métiers, mais les calorifugeurs (8,9), les mécaniciens d'ascenseur (8,7) et les poseurs de revêtements souples (8,3) affichent des niveaux légèrement sous la moyenne.

Ils sont 87 % des répondants à mentionner avoir eu un examen à la fin de l'activité de perfectionnement, et celui-ci était un examen à la fois théorique et pratique (45 %) ou seulement théorique (31 %) ou pratique (21 %). Le type d'examen n'était pas spécifié pour 2 % des répondants.

TABLEAU 24 – Nombre d'activités et nombre de participants aux activités de l'offre des associations patronales par métier ou titre occupationnel

ÉLÉMENT D'ÉVALUATION	NIVEAU D'ACCORD
Le contenu du cours	
1. correspondait à mes attentes.	9,3
2. répondait à mes besoins de perfectionnement.	9,2
3. comprenait suffisamment d'exercices pratiques.	9,3
4. était bien structuré.	9,4
Les modalités du cours	
5. La durée du cours était adéquate.	8,9
6. L'horaire du cours me convenait.	9,0
La documentation remise durant le cours	
7. était utile.	9,3
8. était suffisante.	9,3
Les matériaux, l'outillage, l'équipement et les locaux	
9. Les matériaux dont j'avais besoin pour les exercices pratiques étaient disponibles.	9,4
10. Les outils et l'équipement dont j'avais besoin pour les exercices pratiques étaient disponibles.	9,4
11. Les outils étaient en bon état.	9,3
12. Les locaux et les espaces pratiques répondaient bien aux besoins de ce cours.	9,5
Le formateur	
13. maîtrisait bien le contenu du cours.	9,7
14. communiquait bien.	9,7
15. favorisait la participation du groupe.	9,7
16. répondait bien aux questions et aux demandes des participants.	9,7
Satisfaction générale	
17. Le nombre de participants était adéquat pour la bonne conduite du cours.	9,6
18. Ce cours m'incite à suivre d'autres activités de perfectionnement offertes par la CCQ.	9,3
19. De façon générale, je suis satisfait(e) d'avoir participé à ce cours.	9,4
20. Je mettrai en pratique sur les chantiers de construction ce que j'ai appris durant ce cours.	9,4

Source : CCQ.

L'analyse des données ne montre pas de différences significatives selon le type d'activité ou de fournisseur. Mentionnons que la Direction de la formation professionnelle analyse les résultats de l'évaluation de chacun des groupes réalisés afin d'intervenir le plus rapidement possible auprès des fournisseurs pour que les lacunes soient corrigées le cas échéant ou d'apporter des modifications au devis de formation, si nécessaire. Ainsi, l'insatisfaction peut se limiter à 1 groupe plutôt qu'à l'ensemble de tous les groupes d'une activité.

Indicateur d'amélioration des compétences

L'objectif principal du perfectionnement est d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre au sein de l'industrie de la construction. Outre la réussite du cours, le questionnaire permet à chacun des participants de faire une autoévaluation de ses compétences avant et après la formation. Avant l'activité, le niveau de compétence moyen se situe à 57 %, alors qu'après l'activité, le niveau de compétence moyen atteint 88 % (tableau 23). Ils sont alors plus de 94 % à dépasser le seuil de 60 %, qui est considéré comme le minimum nécessaire pour travailler sans l'aide d'une autre personne. De plus, l'énoncé portant sur la mise en pratique sur les chantiers de ce qui a été appris durant le cours récolte un niveau d'accord de 9,4 sur 10. Les activités de perfectionnement permettent donc d'améliorer rapidement les compétences de la très grande majorité des participants.

TABLEAU 25 – Évaluation du niveau de compétence avant et après l'activité de perfectionnement

NIVEAU DE COMPÉTENCE	AVANT L'ACTIVITÉ	APRÈS L'ACTIVITÉ
Moins de 10 %	1 744	25
11 % à 20 %	755	44
21 % à 30 %	868	37
31 % à 40 %	910	56
41 % à 50 %	1 728	206
51 % à 60 %	2 493	455
61 % à 70 %	1 745	975
71 % à 80 %	2 270	3 049
81 % à 90 %	1 007	4 049
91 % c plus	1 056	5 675
Total	14 576	14 571
Niveau de compétence moyen	57 %	88 %

Source : CCQ.



8

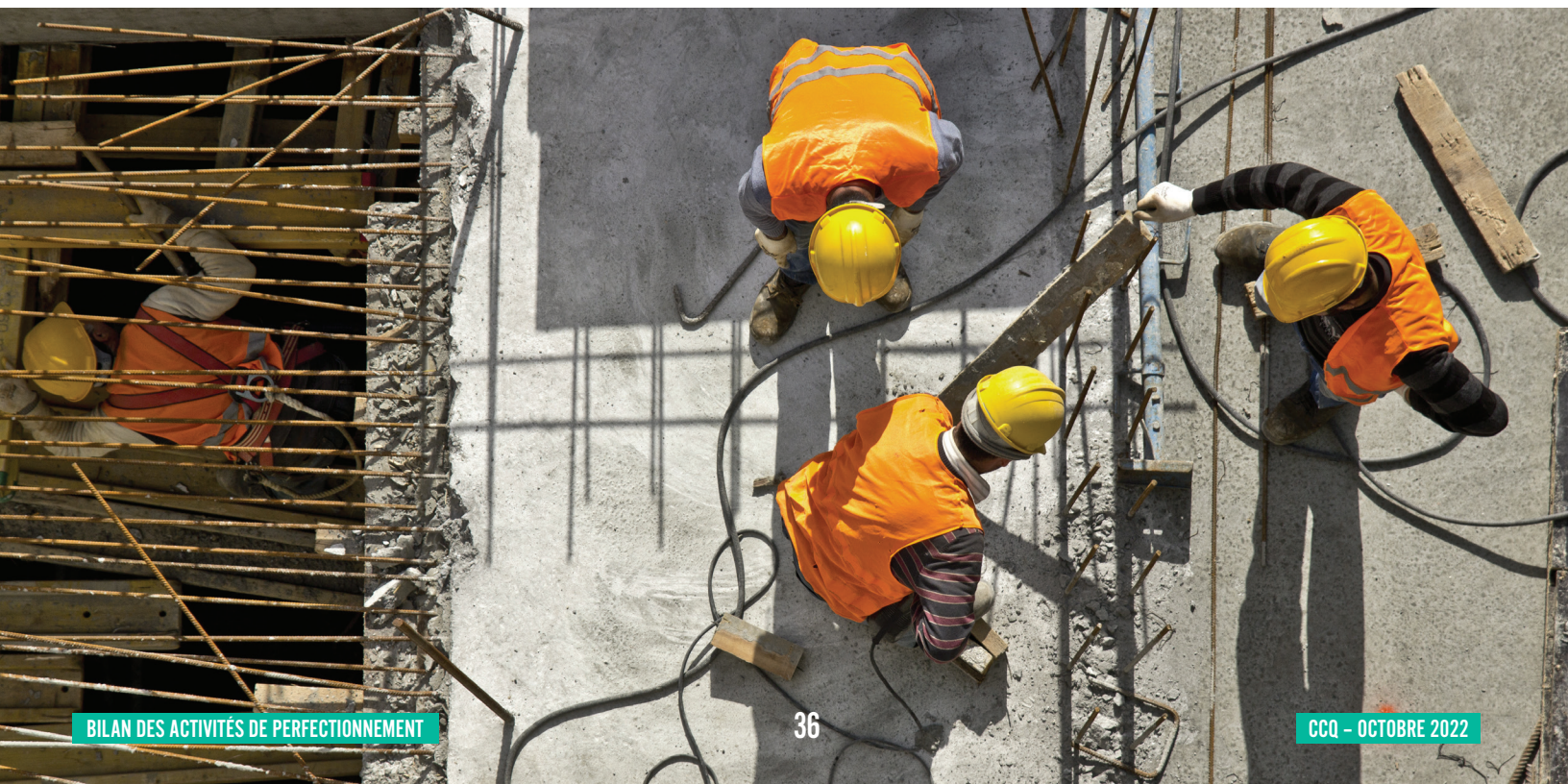
Conclusion

La participation pour l'exercice 2021-2022 demeure en deçà des attentes. La participation au perfectionnement volontaire ne revient pas à son niveau d'avant la pandémie. Il faut dire que la forte activité dans la construction occupe passablement la main-d'œuvre à la grandeur du Québec.

La croissance de la clientèle en formation obligatoire permet de maintenir la participation, et cela devrait être encore le cas pour le prochain exercice car cette clientèle affiche une croissance notable d'entrées dans l'industrie. Il est permis d'envisager qu'au prochain exercice, la participation en perfectionnement volontaire poursuivra sa croissance alors qu'un léger ralentissement de l'activité sur les chantiers est prévu.

Actuellement, les conditions sont favorables au perfectionnement. Le contexte de rareté de main-d'œuvre, où les nouveaux travailleurs sont nombreux, combiné au fait que les diplômés ne comblent pas tous les besoins, offre de grandes occasions de perfectionnement. Il est donc probable que la participation poursuive sa croissance.

Le potentiel de croissance du perfectionnement demeure important, compte tenu du niveau actuel de la main-d'œuvre active dans l'industrie. Avec une offre adaptée aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre, il sera possible d'accroître la participation de la clientèle.



**FIERS &
COMPÉTENTS**

PERFECTIONNEMENT EN CONSTRUCTION



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC